



BNSSA = Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

OBJECTIFS

Cette formation, ouverte sur sélection, s'adresse aux personnes désirant être affectées à la sécurité et la surveillance des zones de baignade aménagées d'accès public et gratuit, en bord de mer ou près des lacs et plans d'eau. Sur dérogation, le titulaire d'un BNSSA peut exercer dans un établissement d'accès payant (piscines...). En revanche, il ne peut en aucun cas enseigner la natation, ni animer les activités aquatiques.

MÉTIER VISÉ :

Sauveteur aquatique

PUBLIC/PRÉ-REQUIS

Candidats âgés de 17 à 77 ans ayant un minimum de condition physique.

Il doit présenter une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences de la circulaire n° 82-88 du 11 juin 1982.

Prérequis :

Avoir 17 ans à la date de l'examen. Le diplôme ne sera délivré qu'à la majorité du candidat.

Être titulaire d'une attestation de formation aux Premiers Secours en Équipe de Niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue (recyclage annuel)

Satisfaire aux exigences du certificat médical à fournir avec le dossier d'inscription

Réussir les épreuves de sélection

Sélection :

Réaliser un parcours de 100 m chronométré :

25 m en nage libre

2 x 25 m incluant chacun une apnée de 15 m

Un parcours de 25 m en remorquant une victime (si possible en rétropédalage)

Réaliser un parcours de 250 m chronométré :

200 m avec palmes, masque et tuba suivi de 50 m de remorquage d'une victime.

Nombre de participants :

6 minimum - 20 maximum

Délai d'accès :

Un calendrier de nos formations secourisme est disponible sur notre site. Des sessions peuvent être mise en place selon la demande.

Accessibilité handicapés :

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap.

Contactez le responsable de la formation, pour évaluer la faisabilité de l'action de formation en fonction du handicap.

Programme

Des entraînements de natation,
L'apprentissage des techniques de sauvetage,
La réglementation des baignades :
Secourisme
Aspects juridiques et réglementaires concernant la sécurité et le sauvetage aquatique,
Textes sur l'organisation et la sécurité des lieux de baignade,
Signalisation d'un poste de secours,
Signalisation des aides et matérialisation des lieux de baignade,
Balisage,
Règlements sur la conduite des embarcations et la pratique des sports nautiques et subaquatiques dans la zone littorale,

Organisation des secours,
Dispositions matérielles d'organisation et d'activation des postes de secours,
Mise en œuvre des moyens d'alerte,
Connaissance et diffusion des informations météorologiques,
Observations du champ de surveillance, diffusion des incidents, modalités d'alerte du poste de secours,
Connaissance de l'organisation des structures publiques de secours, conduite à tenir en cas d'accident,
Mesures conservatoires,
Premiers soins d'urgence,
Alerte des secours publics.

COMPÉTENCES VISÉES

Réaliser les épreuves 1 et 2 de l'examen du BNSSA, les épreuves de sauvetage sans matériel et avec matériel ;

- Maîtriser les risques liés au milieu aquatique, de porter secours à une victime en réalisant les gestes adéquats et efficaces, de mobiliser les connaissances de secourisme pour répondre efficacement à une situation donnée (cas concret) ;
- Mettre en œuvre les connaissances nécessaires aux missions de sécurité et de sauvetage aquatique, obtenir 30 bonnes réponses minimum sur un QCM de 40 questions.

METHODES PEDAGOGIQUES / ENCADREMENT :

Législation / QCM test, Entraînement natation, Démonstration pratique

ENCADREMENT :

Des formateurs habilités





BNSSA = Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

POURSUITE D'ETUDES :

Le BNSSA est un des pré-requis pour entrer en formation de BPJEPS AAN qui offre le statut de MNS. Le CFMM propose aussi cette formation. Plus d'information sur notre site www.cfmm.fr rubrique formation continue

DURÉE/DATES

Entre 39 h et 60 heures selon le niveau initial évalué en sélection

Dates : Sont accessibles sur notre site internet :

<https://www.cfmm.fr/wp-content/uploads/CalendrierMetiersNatation-1.pdf>

LIEU(X)

CFMM de Thônes
Piscines partenaires : Plage de Thonon,
Piscine d'Ugine, Centre nautique Guy Châtel à Bonneville

COÛT ET FINANCEMENT

Les tarifs accessibles sur notre site internet :

CONTACT

Responsable de l'action :

Loïc QUATTROCCHI
mfr.cfmm@mfr.asso.fr

MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE / CFMM

1 route de Tronchine BP 51
74230 THÔNES

Tel : 04 50 02 00 79

Mail : mfr.cfmm@mfr.asso.fr

www.cfmm.fr

SIRET 328 037 247 00017

Organisme de formation 82 74 00 229 74

Association Loi 1901

Modalités d'évaluation

SUIVI DE L'ACTION :

EMARGEMENT À LA DEMI-JOURNÉE

EVALUATION DE L'ACTION :

EPREUVES CONFORMES A
L'ARRÊTE DU 22 JUIN 2011
1 EPREUVE THEORIQUE
3 EPREUVES PRATIQUES

A L'ISSUE DE CE STAGE, VOUS RECEVREZ :

- UNE ATTESTATION DE FIN DE FORMATION ET UNE ATTESTATION DE PRESENCE

- DIPLOME « BNSSA »

INDICATEURS DE PERFORMANCE

sont accessibles sur notre site internet : « Nos indicateurs » : <https://www.cfmm.fr/qui-sommes-nous/quelques-chiffres/>

INFORMATIONS PRATIQUES

La MFR des Métiers de la Montagne / CFMM vous accueille au cœur des montagnes, dans un cadre grandiose.

Elle dispose de salles de classe, d'une salle informatique, d'une connexion en WIFI.

Hébergement :

Plusieurs hôtels dans un rayon de 15 km (Une liste des hébergements possibles vous sera communiqué lors de l'inscription)

Restauration :

Restauration possible sur place (self ouvert le midi en période scolaire).
Repas tirés du sac : Mise à disposition d'une salle hors sac avec micro-onde.

Modalités d'accès :

En voiture

Depuis Annecy (30 min) : prendre la direction de Thônes , continuer sur D909, Au rond-point, prendre la 2nde sortie : Rue Saint Blaise, au rond point prendre la 1ère sortie : Route de Tronchine.

Transport collectif

Gare la plus proche : Annecy, puis bus ligne Y62-Y63 jusqu'à la Gare routière de Thônes.

Puis continuer à pied : prendre : Rue du Plateau des Glières vers Passage du Vieux Pont, prendre Rue Blanche, puis prendre à droite : rue Louis Haase, au rond point : 1ère sortie Route de Tronchine.





Recyclage BNSSA

OBJECTIF(S)

Le titulaire du BNSSA qui souhaite prolonger la validité de son diplôme est soumis, tous les cinq ans, à une vérification de maintien des acquis, comprenant les 2 épreuves que sont le parcours de sauvetage aquatique de 100 mètres et porter secours à une personne en milieu aquatique.

MÉTIER VISÉ :

Sauveteur aquatique

PUBLIC/PRÉ-REQUIS

Toute personne désirant être affectée à la sécurité et la surveillance : principalement des zones de baignade aménagées d'accès public et gratuit, en bord de mer ou près des plans d'eau, à titre dérogatoire et secondaire, d'un établissement d'accès payant (piscine)

Prérequis :

Être titulaire d'une attestation de formation aux Premiers Secours en Équipe de Niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue (recyclage annuel)
Satisfaire aux exigences du certificat médical à fournir avec le dossier d'inscription
Réussir les épreuves de sélection
Être titulaire du BNSSA

Sélection :

A réception des documents demandés et du paiement de la formation

Nombre de participants :

6 minimum - 20 maximum

Délai d'accès :

Un calendrier de nos formations secourisme est disponible sur notre site. Des sessions peuvent être mise en place selon la demande.

Accessibilité handicapés :

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap.
Contacter le responsable de la formation, pour évaluer la faisabilité de l'action de formation en fonction du handicap.

Programme

Formation essentiellement en pratique soit en piscine ou sur un lac

Compétences/capacités professionnelles visées :

Rappel réglementaire et révision des techniques professionnelles + préparation aux épreuves

Maintenir ses compétences de sauveteur aquatique

Approche du noyé

Prise de la victime au fond

Remontée à la surface

Maintien de la victime

Remorquage

Sortie de l'eau

Parades aux prises du noyé

COMPÉTENCES VISÉES

Maintenir ses compétences de sauveteur aquatique

METHODES PEDAGOGIQUES / ENCADREMENT :

Entraînement/ apports de connaissance et échanges

ENCADREMENT :

Des formateurs habilités





Recyclage BNSSA

POURSUITE D'ETUDES :

Réaliser une formation continue BNSSA tous les 5 ans

DURÉE/DATES

10 heures

1 session en avril

1 session en juin

Dates : Sont accessibles sur notre site internet :

<https://www.cfmm.fr/wp-content/uploads/CalendrierMetiersNatation-1.pdf>

LIEU(X)

CFMM de Thônes

Piscines partenaires : Plage de Thonon,

Piscine d'Ugine, Centre nautique Guy Châtel à Bonneville

COÛT ET FINANCEMENT

Les tarifs accessibles sur notre site internet : « Nos tarifs » :

<https://www.cfmm.fr/tarifs/>
Pass'Région

CONTACT

Responsable de l'action :

Loïc QUATTROCCHI

mfr.cfmm@mfr.asso.fr

MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE / CFMM

1 route de Tronchine BP 51
74230 THÔNES

Tel : 04 50 02 00 79

Mail : mfr.cfmm@mfr.asso.fr

www.cfmm.fr

SIRET 328 037 247 00017

Organisme de formation 82 74 00 229 74

Association Loi 1901

Modalités d'évaluation

SUIVI DE L'ACTION :

EMARGEMENT À LA DEMI-JOURNÉE

EVALUATION DE L'ACTION :

UNE ÉPREUVE DE SECOURISME

UNE ÉPREUVE SUR UN PARCOURS DE 100 M AVEC 2 APNÉES EN MOINS DE 3 MIN MAXIMUM

A L'ISSUE DE CE STAGE, VOUS RECEVREZ :

- UNE ATTESTATION DE FIN DE FORMATION ET UNE ATTESTATION DE PRESENCE

- ATTESTATION « RECYCLAGE BNSSA »

INDICATEURS DE PERFORMANCE

sont accessibles sur notre site internet : « Nos indicateurs » : <https://www.cfmm.fr/qui-sommes-nous/quelques-chiffres/>

INFORMATIONS PRATIQUES

La MFR des Métiers de la Montagne / CFMM vous accueille au cœur des montagnes, dans un cadre grandiose.

Elle dispose de salles de classe, d'une salle informatique, d'une connexion en WIFI.

Hébergement :

Plusieurs hôtels dans un rayon de 15 km (Une liste des hébergements possibles vous sera communiqué lors de l'inscription)

Restauration :

Restauration possible sur place (self ouvert le midi en période scolaire).

Repas tirés du sac : Mise à disposition d'une salle hors sac avec micro-onde.

Modalités d'accès :

En voiture

Depuis Annecy (30 min) : prendre la direction de Thônes , continuer sur D909, Au rond-point, prendre la 2nde sortie : Rue Saint Blaise, au rond point prendre la 1ère sortie : Route de Tronchine.

Transport collectif

Gare la plus proche : Annecy, puis bus ligne Y62-Y63 jusqu'à la Gare routière de Thônes.

Puis continuer à pied : prendre : Rue du Plateau des Glières vers Passage du Vieux Pont, prendre Rue Blanche, puis prendre à droite : rue Louis Haase, au rond point : 1ère sortie Route de Tronchine.

